

Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)

Titre de la politique: Politique du CRDSC sur l'équité des sexes	No politique : CRDSC-04
Approuvée: 7 avril 2005 par le Conseil d'administration	
Comité de coordination: Comité exécutif	

Politique du CRDSC sur l'équité des sexes

1. Objectif de la politique

L'objectif de cette politique est de décrire comment le CRDSC promeut et guide l'équité des sexes.

2. Champ d'application

Cette politique s'applique à tous les membres du conseil d'administration et aux employés (es), arbitres et médiateurs du CRDSC.

3. Provisions

L'équité et l'égalité d'accès pour les hommes et les femmes a toujours fait partie intégrante des politiques du CRDSC.

Le CRDSC s'est engagé à s'assurer que tous ses utilisateurs, ses membres et son personnel, que ce soit des femmes ou des hommes, aient le même accès à une gamme complète de possibilités dans tous les secteurs du CRDSC.

Le CRDSC encourage tant les femmes que les hommes à participer en tant qu'utilisateurs et leaders bénévoles, et également à devenir membre de son Conseil d'administration et/ou de son personnel, en veillant à ce que tous les membres, peu importe leur sexe, bénéficient d'avantages uniformes et égaux.